



Collège Aliénor d'Aquitaine, Bordeaux
Dossier de recrutement 2020-2021
Classes à Horaires Aménagés
Arts Plastiques.

Attention, les élèves ne peuvent candidater que sur 2 dispositifs, et doivent **classer** leurs vœux sur ce dossier (page 2) selon leur souhait.

Nom de l'élève : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Classe Actuelle : Ecole ou Collège Actuel(le) :

Nom du père :Prénom : Tél :

Nom de la mère :Prénom : Tél :

Adresse postale de l'élève:.....
.....

Courriel obligatoire :

La classe à horaires aménagés Arts Plastiques ?

Les élèves bénéficient de 2h00 d'atelier hebdomadaires durant lesquelles ils expérimenteront différentes techniques, du dessin à la sculpture. Ils seront amenés à travailler seul et en groupe, et vivront une collaboration avec un artiste diplômé des Beaux Arts, autour d'un projet artistique ambitieux. Ils seront aussi amenés à visiter des lieux artistiques (musées, expos...) autour de nous, ou un peu plus loin lors de voyages d'étude. Ainsi la culture artistique est développée et valorisée. Enfin, ils participeront de façon active à la grande exposition de leurs travaux en fin d'année.

Le recrutement en classe à horaires aménagés Arts Plastiques ?

Nous recherchons des élèves motivés, qui font preuve d'un fort intérêt pour la pratique et la culture artistique et qui ont la capacité de se concentrer.

Comment intégrer la classe ?

Les élèves désireux d'intégrer la classe arts plastiques doivent **retourner cette fiche mardi 14 avril au plus tard**, par mail : ce.0332768e@ac-bordeaux.fr ou par courrier au : Collège Aliénor d'Aquitaine 16 Rue Dom Devienne, 33800 Bordeaux.

Les tests auront lieu le mercredi 15 avril 2020 de 13h30 à 16h30, au collège.

Le matériel pour le test : une trousse d'écolier avec crayons, stylos, colle, ciseaux, chiffon et quelques pinces. Les élèves auront à répondre aux propositions des enseignantes en faisant preuve de réflexion et d'inventivité

Motivations manuscrites de l'élève pour intégrer la classe d'arts plastiques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Si l'élève postule plusieurs dispositifs (parmi théâtre, arts plastiques, musique, danse, football ou basketball), veuillez indiquer l'ordre de préférence (2 candidatures au maximum)

1/

2/.....

Attention ! En cas de « double admission », l'ordre de préférence vaut choix définitif.

L'engagement dans une classe à horaires aménagés vaut pour les 4 années du collège. Les résultats des tests seront communiqués par affichage devant le collège, et sur le site internet, après réunion des commissions (qui réunissent enseignants, direction, et représentants des parents d'élèves élus au conseil d'administration).

Signature des parents

Signature de l'élève